

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2023-2024 ADULTES



RITMO DA
CAPOEIRA
C.M. COXINHA

À RENDRE au plus tard le 18 novembre 2023 accompagnée du règlement
Aucun règlement Pass'Sport ne sera accepté après cette date

Lieu des cours : Besançon Dole

NOM : PRÉNOM : SEXE F M

APELIDO : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

MAIL (à écrire lisiblement) : TÉL :

Personne à prévenir en cas d'urgence : TÉL

TARIFS des COTISATIONS + ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE (15 €)

Cocher le choix correspondant

| TARIFS ADULTES | 1 cours / semaine* | 2 cours / semaine | |
|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | | tarif plein | tarif réduit** |
| Année | 170 € <input type="checkbox"/> | 275 € <input type="checkbox"/> | 240 € <input type="checkbox"/> |
| Trimestre | 70 € <input type="checkbox"/> | 105 € <input type="checkbox"/> | 95 € <input type="checkbox"/> |
| Carte 10 cours | | 120 € <input type="checkbox"/> | |
| Cours à l'unité | | 15 € <input type="checkbox"/> | |

* 1 cours/semaine : - 10 % pour les titulaires de la carte Avantages Jeunes

** Tarif réduit 2 cours/semaine : étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, titulaires carte Avantage Jeunes.

Reporter le montant correspondant à la formule choisie dans le tableau ci-dessous

| Montant de la cotisation | Montant de l'adhésion | Total | |
|--------------------------|-----------------------|-------|---|
| € | + 15 € | = | € |

Pièces à joindre avec la fiche d'inscription¹ :

- ✓ le règlement par chèque² libellé à l'ordre de l'Association Ritmo da Capoeira, espèces³, pass'sport⁴
- ✓ un certificat médical d'aptitude physique à la pratique de la capoeira (recommandé),
- ✓ une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents),
- ✓ une photocopie de la carte permettant de bénéficier de tarifs réduits.

DROIT A L'IMAGE : « Je renonce expressément à me prévaloir du droit à l'image, comme je renonce à tout recours à l'encontre de l'association Ritmo da Capoeira pour l'utilisation faite de mon image (ou de celle de mon enfant) »

Si vous ne souhaitez pas voir apparaître votre visage ou celle de votre enfant sur les photos utilisées par l'association, merci de cocher la case suivante

Fait à le / / 2023

Signature de l'adhérent :

1 Les fiches d'inscription incomplètes ne seront pas acceptées

2 Les chèques sont encaissés la première quinzaine de chaque mois pour les paiements mensuels et des mois d'octobre, janvier, avril pour les paiements trimestriels.

3 Pour les règlements en espèces, le paiement s'effectue en une fois.

4 En cas d'utilisation du pass'sport, ne pas oublier de fournir le code permettant sa validation. Par ailleurs, le paiement complémentaire doit être versé en chèque ou en espèces.